

Procès-verbal de l'assemblée générale 11 mars 2023

Azé (Saône-et-Loire)

A 14h30, dans la salle des fêtes d'Azé, les délégués des départements de Bourgogne Franche Comté, présents au nombre de 25 et porteurs de 24 procurations se sont réunis en assemblée générale.

Avec 49 délégués présents ou représentés sur 66 au total, le quorum étant atteint cette assemblée peut valablement délibérer

L'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activités 2022
- Rapport financier 2022
- Démission du président
- Suspension de séance
- Election du président
- Election des 3 représentants du CSR à l'A.G. FFS
- Election des 2 vérificateurs aux comptes
- Cotisation 2023 des associations au CSR
- Reversement de la cotisation fédérale aux CDS
- Soutien au développement de la spéléologie 2023
- Projets 2023
- Budget prévisionnel 2023
- Questions diverses

Rapport moral du président

Le Président sortant, François Beaucaire présente son rapport moral et explique les raisons de sa démission du CA et de la Présidence.

Rapport adopté à 48 voix, 1 abstention.

François rappelle le fonctionnement du CSR et insiste sur le fait que les différentes commissions ont beaucoup de mal à fonctionner quand elles existent réellement. Voici ces commissions et leurs responsables :

- Enseignement : c'est la seule qui fonctionne réellement et fait vivre le CSR en générant une activité importante qui est notre source de revenus principale. Jusqu'à aujourd'hui elle était dirigée par Rémy Limagne qui demande à être remplacé. Il a quitté la région. Il va falloir trouver une solution pour la faire vivre. (François lit un courrier de Rémy) C'est donc un poste

à pourvoir. Lors du CA du matin, Benoît Decreuse (Président Adjoint) a beaucoup insisté pour qu'un cadre actif reprenne la commission mais il n'y a plus guère de cadres dans la région.

- Canyon : c'est la bonne surprise, cette commission qui cherchait un représentant semble l'avoir trouvé en la personne de Guillaume Boiteux. Il y a du travail à entreprendre pour relancer la dynamique.
- Scientifique : Albin Daumalle souhaite lui aussi arrêter cette commission où il n'a jamais pu entreprendre d'action, le fonctionnement en binôme avec J.P. Villegas étant très compliqué.
- Secours : elle fonctionne avec Jean Marc Chaput qui en est le responsable. Il est aussi le représentant de notre région au conseil technique national du SSF.
- Publications : toujours vacante.
- Communication et site internet : François annonce qu'il en laisse la gestion, il faut un repreneur capable de faire vivre cet outil très utile s'il est bien alimenté. Christian Marget se propose pour assurer cette tâche de même que la mise à jour de la liste de diffusion des fédérés BFC.
- Bruno Bouchard représente le CSR dans le COPIL chiroptères de bourgogne et Anne Gavand fait de même au COPIL de Franche-Comté. Ils continueront à participer à ces comités de pilotage.
- Anne Gavand et Annessa Quotb se sont investies dans la lutte contre les violences sexistes et les discriminations liées au genre au sein de nos structures. Elles soulignent l'importance de parler de ce problème et de trouver des pistes pour arriver à une égalité chez les spéléologues.
- Guillaume Ballet reste correspondant EFPS.

Rapport d'activités

Il est présenté par François Beaucaire. On constate l'importance des stages et de la formation dans nos activités.

- Fonctionnement administratif CSR :
 - ✓ 3 réunions de CA du CSR BFC
 - ✓ 2 réunions des présidents de régions FFS
 - ✓ Participation A.G. FFS
 - ✓ Participation 5 CA de la FFS et au collège des présidents de régions
 - ✓ 2 réunions Conseil Régional Bourgogne Franche Comté
 - ✓ 2 COPIL PSF BFC
 - ✓ COPIL Chiroptères Bourgogne
 - ✓ COPIL Chiroptère Franche-Comté
 - ✓ Formations Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport (CROS)
 - ✓ Enquête sur la pratique spéléo en BFC et l'accès à l'encadrement
- Licenciés 2022 :
 - ✓ 609, soit une hausse de 3,2% par rapport à 2021
 - ✓ Hommes : 75%
 - ✓ Femmes : 25%
 - ✓ -18 ans hommes 5,1%
 - ✓ -18 ans femmes 2,4%
 - ✓ +60 ans hommes : 16,6%
 - ✓ +60 ans femmes : 3,4%
- Nombre de clubs :
 - ✓ 39 (-1)
 - ✓ De 3 à 48 membres

- ✓ Moyennes de 15 licenciés
- ✓ 17 clubs de moins de 10 licenciés (+2)
- ✓ 11 clubs de plus de 20 licenciés (+2)
- Evolution sur les 10 dernières années (2013-2022) :
 - ✓ Nombre de licenciés en baisse 664 - 609 (- 8,3%)
 - ✓ Taux de féminisation en hausse (20,9% → 25%)
 - ✓ Taux de licenciés de -18 ans en baisse (11,6% → 7,5%)
 - ✓ Taux de licenciés de plus de +60 ans en hausse (8% → 20%)
- Aides individuelles à la formation :
 - ✓ 36 soutiens financiers pour participation stages dont 9 SSF
 - ✓ 14 clubs concernés :
 - 4 clubs Côte d'Or (10 participations)
 - 4 clubs Doubs (6 participations)
 - 1 club Jura (4 participations)
 - 1 club Nièvre (2 participations)
 - 2 clubs Haute-Saône (4 participations)
 - 1 club Saône-et-Loire (6 participations)
 - 1 club Yonne (4 participations)
 - 0 club Territoire de Belfort
 - ✓ Dépenses des participants (inscription stages) 19019 €
 - ✓ Aides versées 4 754,75 € (en 2021 3522,50 €)
- Aides individuelles à la formation :
 - ✓ 19 stages perfectionnement spéléo
 - ✓ 1 camp jeune spéléo
 - ✓ 2 colonies spéléo
 - ✓ 2 stages recyclage initiateur spéléo
 - ✓ 1 stage initiateur spéléo
 - ✓ 1 stage perfectionnement plongée spéléo
 - ✓ 1 stage premiers secours en milieu isolé
 - ✓ 4 stages ASV SSF
 - ✓ 4 stages équiper/Chef d'équipe SSF
 - ✓ 1 stage conseiller technique SSF
- Stage découverte, perfectionnement technique :
 - ✓ Saint Bauzille de Putois (Hérault)
 - ✓ Février 2022
 - ✓ 25 participants

Au cours de ce stage, deux vidéos de promotion de stage EFS ont été réalisé par Grégoire Limagne : Stage découverte ; Stage initiateur.
- Stage découverte, perfectionnement technique, Initiateur
 - ✓ Montrond le Château (Doubs)
 - ✓ Juillet 2022
 - ✓ 49 participants (35% de BFC)
 - 24 hommes
 - 25 femmes
- Aides aux EDSC
 - ✓ 3 soutiens financiers pour l'EDSC 25
 - ✓ 3 soutiens financiers pour l'EDSC 70
- Commissions FFS : sujet évoqué en introduction
- Site Internet : sujet évoqué en introduction
- COPIL PSF 2022 (Projet Sportif Fédéral)
 - ✓ Réunion 7 juin 2022
 - ✓ Réunion 9 janvier 2023 :
 - Enveloppe BFC : 15 375 €

Attribué BFC : 14 250 € dont
- CDS21 : 3 000 €
- CDS25 : 3 000 €
- CDS70 : 2 900 €
- AS Nivernibou : 1 850 €
- Les Nyctalopithèques : 2 000 €
- Spéléo'S Dijon Bourgogne : 1 500 €

Rapport financier 2021

Il est présenté par Annissa Quotb

--- voir annexes 1 ---

Le bilan est positif avec un excédent de 2 015 €. A retenir :

- Recettes : 36 404 €
- Dépenses : 34 389 €
- Excédent : 2 015 €
- Ristourne licences : 3 124 €
- Total subvention : 4 700 €
- Total abandon de frais : 4 529 €

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Le vérificateur aux comptes présent, Tony Petinatto, annonce qu'il a trouvé la tenue correcte et la présentation sincère par la trésorière. L'A.G donne quitus à celle-ci.

Le Président, à l'issue de ce rapport démissionne et quitte l'assemblée.

Benoît Decreuse, Président Adjoint, assure l'intérim, et propose que le CA se retire à huis clos pour trouver un nouveau Président et présenter une nouvelle gouvernance à l'assemblée.

Pour donner suite aux justifications du président démissionnaire et pour ne pas renouveler les erreurs passées, le conseil d'administration proposera une gouvernance plus collégiale, des réunions plus conviviales (A.G. au cours d'un congrès avec des animations). Il est souhaitable de relancer une dynamique de la région en impliquant plus de monde dans nos décisions et activités. Il faut surtout que tout ne repose pas sur les épaules d'une seule personne ; c'est pourquoi il est indispensable de partager les tâches, de se répartir les réunions importantes pour que ce ne soit pas que le président qui se colle à cette tâche.

Le problème de la représentativité féminine au sein du CA est longuement évoquée. Benoît explique qu'avec 25% de féminines licenciées en Bourgogne-Franche-Comté, nous sommes en phase avec les directives nationales puisque nous avons 3 femmes au CA. Cependant le CA étant aujourd'hui incomplet, et ce doit être l'occasion de faire appel, si possible, à des femmes en plus.

L'appel à candidature est lancé ; 5 volontaires se manifestent :

- Jean Jacques BONDOUX (71)
- Jean-Luc KAMMERER (70)
- Murielle REGAUDIE (71)
- Patrick SOLOGNY (21)
- Aline VIDAL (71)

La question d'un vote à main levée est posée par le président adjoint : personne ne s'y oppose. Il demande également si on vote pour chaque candidat ou la liste complète : cette deuxième option convient à l'A.G.

Ces cinq nouveaux administrateurs sont élus à l'unanimité.

De 15h15 à 15h50, le CA se réunit pour proposer une politique jusqu'à la prochaine olympiade qui débute en 2024.

Le fonctionnement est présenté : pour cette année, comme en 2022, il n'y aura pas de gros changements ni de grands projets. Cependant nous allons préparer la suite en posant les problèmes et en échangeant le plus possible. Il faudra se répartir au mieux les dossiers et entourer le président. Pour cela Benoît Decreuse souhaite qu'il y ait deux présidents adjoints. Didier Accary, démissionnaire de son poste de secrétaire par manque de maîtrise technique a accepté cette fonction d'autant plus qu'avec Albin ils sont dans le même département et le même club.

Benoît Decreuse, au nom du CA, propose Albin Daumalle comme Président. Ce dernier explique ses souhaits pour mener correctement cette responsabilité. Il insiste sur le fait de déléguer, de partager les tâches et les décisions. Il souhaite des CA en visioconférences les lundis soir. Il souhaite également élargir le groupe de travail à toutes les bonnes volontés qui ont des compétences pour faire avancer les choses, même extérieures au CA.

Le nouveau président, Albin Daumalle est élu à l'unanimité.

Composition du nouveau bureau :

- ✓ Président : Albin DAUMALLE
- ✓ Président Adjoint : Benoît DECREUSE
- ✓ Président Adjoint : Didier ACCARY
- ✓ Trésorière : Anissa QUOTB
- ✓ Trésorière adjointe : Christine MARGET
- ✓ Secrétaire : Aline VIDAL
- ✓ Secrétaire adjoint : Bruno BOUCHARD

Un des vérificateurs aux comptes ne souhaitant pas continuer, un appel à candidature est lancé. Nicole JONARD se propose.

Nicole JONARD (71) et Tony PETINATTO (58) sont donc élus à l'unanimité pour cet exercice.

Le CSR a 3 délégués à l'A.G de la FFS. Robert ROUVIDANT (58) se propose pour remplacer François Beaucaire. Il est élu.

Benoit Decreuse aborde le positionnement de l'A.G. par rapport à la modification de l'intitulé de la Fédération, pour passer de FFS à FFSC (Fédération Française de Spéléologie et Canyoning).

Aucune opposition ne s'exprime.

Il est décidé de ne pas modifier le montant de la cotisation des CDS au CSR qui est aujourd'hui de 0 €.

Pas de modification non plus dans le reversement de la quote-part fédérale que le CSR redonne aux CDS soit 50% du montant alloué par la FFS.

La question du maintien des aides aux participants des EDSC est posée. Après débat, il est décidé de la maintenir en l'état jusqu'à l'an prochain.

Aide aux stages :

Annissa donne les résultats d'une enquête régionale sur la pratique féminine et la faiblesse du nombre des diplômées (EFS, EFC et EFPS) en Bourgogne Franche Comté. Afin de susciter l'envie d'aller en stage diplômant chez nos féminines, le levier du CSR peut être financier, même si d'après l'enquête, ce n'est pas le frein principal à cet engagement.

--- voir annexes 3 ---

Il est donc proposé d'aider à hauteur de 50% (au lieu de 25%) les stages initiatrices spéléo. Comme il manque également des moniteurs, monitrices, instructeurs et instructrices en spéléologie, canyon, plongée et initiatrices en plongée, il est proposé d'aider ces stagiaires à hauteur de 100%.

Après un long débat, cette proposition est adoptée pour un an.

Jean Marc Chaput propose que le CSR prenne en charge la formation de CPT (certificat de préposé au tir= artificier), le SSF 21 en a réellement besoin.

Le CA va étudier ce dossier en priorité. Il proposera un dossier d'étude complet sur les colonies à la prochaine A.G. afin qu'elle puisse statuer sur la participation ou non du financement par le CSR BFC.

Budget prévisionnel.

Annissa le présente, presque identique à celui de 2022.

--- voir annexes 2 ---

L'adhésion au CROS de 150 € est validée par l'A.G.

Les recettes prévues sont de 34 040 €, auxquelles il faut ajouter 22 000 € de charges indirectes affectées à l'association (emplois des contributions volontaires en nature : bénévolat), soit un total de 56 040 €.

Les dépenses prévues sont de 34 040 €, auxquelles il faut ajouter 22 000 € de charges directes affectées à l'association (contributions volontaires en nature : bénévolat valorisé), soit un total de 56 040 €.

L'équilibre de ce budget provient des subventions attendues : Conseil Régional, ANS et FDVA.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Didier Accary évoque le projet de publication d'un ouvrage traitant de l'histoire de la spéléo en Saône-et-Loire ainsi que du karst mâconnais. Il est en cours de rédaction par Lionel Barriquand parallèlement à une thèse qu'il est en train de rédiger. La parution aurait lieu au mieux courant 2024.
- Patrick Sologny présente une manifestation qui aura lieu les 10 et 11 juin à la Combe aux Prêtres autour des recherches scientifiques menées depuis de nombreuses années par Vincent Schneider avec les spéléologues Côte-d'Oriens.

- Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les violences notamment sexuelles, notre fédération a décidé de doter les EDSC et les CSR d'une tente de change qui pourra être proposée aux mineurs lors de nos activités. Les EDSC en seront dotées très prochainement par la FFS ; le CSR BFC a déjà été doté d'une tente. Il est proposé qu'un club représenté dans la salle la teste et en fasse le retour à la FFS et au CSR BFC. Le club NIVERNIBOU (Nièvre) se propose.

Après une intervention de M. Le maire d'Azé, **l'A.G. est levée à 19h.**

Le Président,
Albin Daumalle

2^e président-adjoint,
Didier Accary

ANNEXES 1

BILAN FINANCIER

Recette 2022		Dépense 2022		
Fonctionnement	4038,58	2714,27		1 324,31 €
Abandon de frais	431,36	réunions déplacement	951,62	
Intérêt bancaire	170,17	internet	96,64	
Ristourne licences	3124,65	frais bancaires	62,6	
Ristourne Grands électeurs	312,4	reversement licence CDS	1416,21	
		Déplacement grands électeurs	187,2	
Stage février 2022	9912,7	8791,9		1120,8
participation stagiaires	8633	hébergement	3220	
		alimentation	1873,5	
abandon de frais	1279,7	location	270	
		frais cadre	3428,4	
stage juillet 2022	17693,4	15790,47		1902,93
participation stagiaires	14875	hébergement	8200	
		location	684	
abandon de frais	2818,4	activité accrobranche	122	
		remboursement inscription	1190	
		frais cadre	5594,47	
stage février 2023	0	1980		-1980
		acompte hébergement	1980	
aide formation stage	0	3373,5		-3373,5
		aide individuel à la formation	3373,5	
aide formation SSF	0	1381,25		-1381,25
		remboursement stage	1381,25	
Aide EDSC	0	348		-348
		aide EDSC	348	
publication	60,3	10,3		50
vente de publication	60,3	frais de port	10,3	
subvention 2022	4700			4700
subvention conseil régional	2700			
subvention ANS	2000			
Recette exercice 2022	36404,98	Dépense exercice 2023	34389,69	2 015,29

2022			
Compte rendu financier			
Début de l'exercice 01/01/2022		Fin de l'exercice 02/01/2023	
Banque	24288,05	Banque	26670,17
Livret	12377,14	Livret	12547,31
Créance sur 2021		Créance	
Dettes sur 2021	58	Dettes	595
Situation comptable	36607,19		38622,48
Mouvements de l'année			
Recettes	36404,98		
Dépenses	33852,69		
Report créances			
Report dettes	595		
Annulation créances précédentes			
Annulation dettes précédentes	58		
	2015,29		
Solde début 2023 :		38622,48	

ANNEXE 2

BUDGET PREVISIONNEL

EXERCICE 2023 du 02/01/2023 au 01/01/2024

Recette 2023		Dépense 2023		Différence
Fonctionnement	3 900,00		4 285,00	-385,00
74412 – Abandon de frais	200,00	625 – réunions déplacement	1 500,00	
		6023 – Frais AG	150,00	
		6023 – frais réunion CA	400,00	
		6586 – cotisation CROS	150,00	
		6064 – frais bureautique	100,00	
		626 – internet	100,00	
627 – Intérêts bancaire	180,00	627 – frais bancaires	65,00	
756 – Ristourne licences	3 200,00	6571 – reversement licence CDS	1 500,00	
756 – Ristourne Grands électeurs	320,00	6571 – Déplacement grands électeurs	320,00	
Stage février 2023	7 000,00		5 000,00	2 000,00
7061 – participation stagiaires	6 000,00	6043 – hébergement	1 100,00	
		6023 – alimentation	1 100,00	
		6135 – location	300,00	
74412 – Abandon de frais	1 000,00	625 – frais cadre	2 500,00	
stage juillet 2023	16 000,00		14 850,00	1 150,00
7061 – participation stagiaires	15 000,00	6043 – hébergement	9 000,00	
		6135 – location	700,00	
		6041 – activité accrobranche	150,00	
74412 – Abandon de frais	1 000,00	625 – frais cadre	5 000,00	
Week-end féminine 2023	940,00		2 405,00	-1 465,00
7061 – participation stagiaires	600,00	6043 – hébergement	600,00	
		6135 – location	400,00	
74412 – Abandon de frais	340,00	625 – frais cadre	1 405,00	
aide formation stage	0,00		3 500,00	-3 500,00
		6571 – aide à la formation *	3 500,00	
aide formation encadrante	0,00		2 000,00	-2 000,00
		6571 – aide à la formation stage diplômant **	2 000,00	
aide formation SSF	0,00		1 500,00	-1 500,00
		6571 – aide à la formation *	1 500,00	
Aide EDSC	0,00		500,00	-500,00
		6571 – aide EDSC	500,00	
publication	0,00		0,00	0,00
7135 – vente de publication				
subvention 2022	6 200,00			6 200,00
741 – subvention conseil régional	2 700,00			
7401 – subvention ANS	2 400,00			
7402 – FDVA	1 100,00			
Recette exercice 2023	34 040,00	Dépense exercice 2023	34 040,00	0,00
Bénévolat	Charges indirectes affectées à l'association 22 000,00	charges directes affectées à l'association 22 000,00		0,00
	86. Emplois des contributions volontaires en nature personnel bénévole 22 000,00	87. Contributions volontaires en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	Bénévolat valorisé 22 000,00		
		Prestation en nature		
	22 000,00	22 000,00		0,00
RECETTE EXERCICE 2023	56 040,00	DEPENSE EXERCICE 2023	56 040,00	0,00

* remboursement 25 % du stage

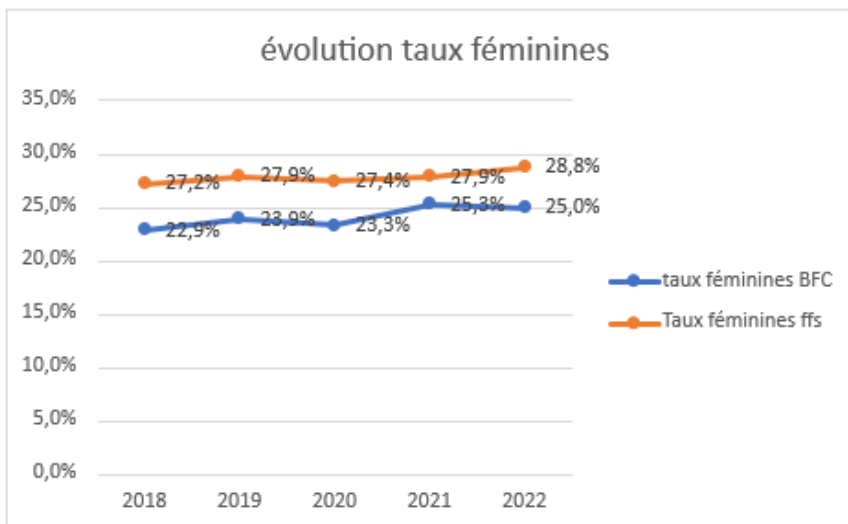
** remboursement 50 % des diplômante d'initiatrice EFS et EFC et stage pré-initiatrice / 100 % monitrice et initiatrice plongée souterraine

ANNEXE 3

Enquête sur la pratique féminine spéléo, canyoning et plongée et leur accès à l'encadrement en Bourgogne – Franche-Comté

Novembre 2022 – Janvier 2023

Constat préalable à l'enquête



En 2022, le nombre total de licenciés FFS en Bourgogne-Franche-Comté était de 608.

Parmi ceux-ci, 457 hommes (75%) et 152 femmes (25%).

On peut déjà noter que dans notre région, le taux de licenciées féminines est inférieur à la moyenne nationale, qui est de 28,8% (voir graphique ci-contre).

Il est intéressant ensuite de se pencher sur le taux d'encadrant.e.s dans chaque sexe.

- Parmi les 457 licenciés hommes en BFC, on en compte 123 titulaires d'un brevet d'encadrement, soit 28 % des licenciés masculins et 21 % du total des licenciés (tous sexes confondus) en BFC.
- Parmi les 152 licenciées femmes en BFC, on compte seulement 9 cadres, représentant 6 % des licenciées féminines et 2 % du total des licenciés (tous sexes confondus) en BFC.

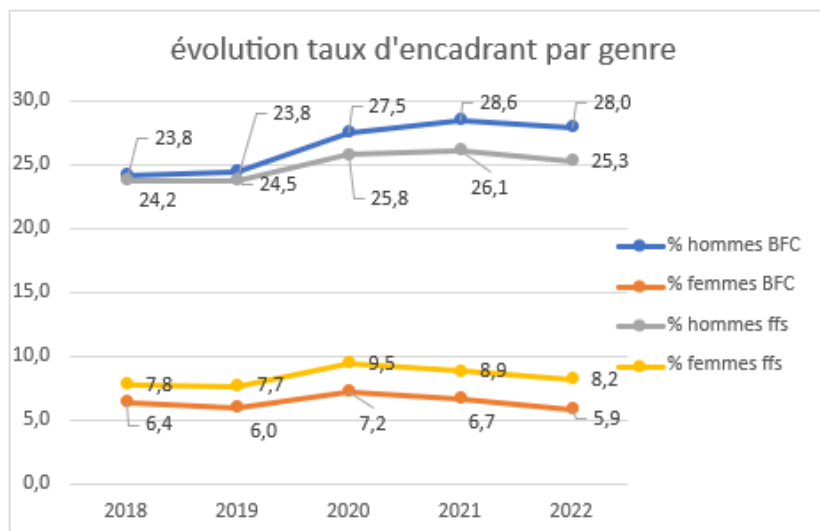
On ne peut que constater le déficit de cadre féminin en Bourgogne Franche-Comté quel que soit la méthode de comparaison utilisé.

Si l'on avait le même ratio licenciés/cadres féminin, masculin, nous aurions 42 femmes cadres en BFC, soit presque 5 fois plus qu'actuellement !

Un beau potentiel d'évolution pour notre région avec 33 cadres supplémentaires.

Le graphique ci-contre (extrait des statistiques FFS) nous permet de constater :

- Un taux d'encadrement masculin en BFC légèrement supérieur à la moyenne nationale (28 % contre 25,3%) - ce dont on peut se réjouir
- Un taux d'encadrement féminin plus bas que cette moyenne nationale (6 % contre 8%).



Suite au constat du faible taux de féminisation parmi les diplômés initiateurs en Bourgogne-Franche-Comté, un groupe de travail a été initié par le Comité Régional de Spéléologie de BFC. Sa mission était dans un premier temps de réfléchir aux différents moyens à mettre en place pour promouvoir la pratique féminine et l'engagement des pratiquantes dans l'encadrement. Dans un second temps proposer et mettre en place des actions concrètes pour agir sur cette thématique. Un questionnaire a été élaboré, puis envoyé à toutes les licenciées de la région (152 pratiquantes), afin de nous aider à mieux cerner les freins et les points positifs sur lesquels agir.

33 pratiquantes y ont répondu, soit un taux de participation de 22 %.

23 répondantes ont accepté d'être recontactées à la suite du questionnaire pour faire des entretiens téléphoniques complémentaires ; nous n'avons hélas pas eu le temps d'appeler tout le monde, mais cela prouve l'intérêt porté à cette démarche.

Présentation synthétique des résultats

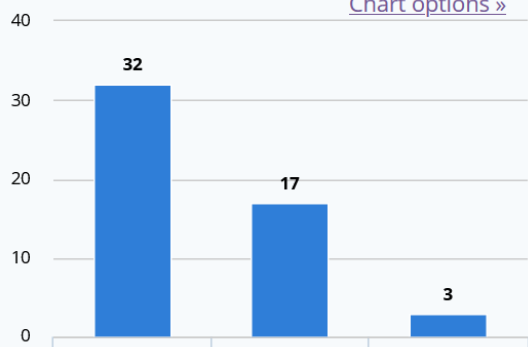
Age des répondantes : les 26-35 ans sont les plus nombreuses (45%), suivies des 18-25 ans et des 46-55 ans (toutes deux à 18%), et enfin des tranches 36-45 ans et + 55 ans (toutes deux à 9%).

Lieu de résidence : majoritairement la Côte d'Or (32%), puis le Doubs (28%), le Jura (16%), la Haute-Saône et la Saône-et-Loire (à 8%), et enfin l'Yonne et la Nièvre (à 4%).

NB : le choix avait été fait de rendre les réponses aux questions sur l'âge et le lieu de résidence optionnel, ce qui explique que l'on n'atteigne pas 100 %.

Pratiquez vous...

[Chart options »](#)



la spéléologie 32

le canyoning 17

la plongée souterraine 3

Concernant la fréquence de la pratique (« estimez-vous pratiquer de manière intensive, régulière, occasionnelle, jamais ? »), la spéléo arrive en tête, avec 32 réponses dans les champs « occasionnelle » ou « régulière » ;

Pour le canyoning, c'est la pratique « occasionnelle » avec 16 réponses qui l'emporte, suivi de 2 « régulière » et 8 « jamais » ;

Enfin, c'est sans surprise (compte tenu des réponses à la question sur les disciplines pratiquées) pour la plongée souterraine que les réponses sont les plus partagées, avec 3 « occasionnelle » et 20 « jamais ».

La moyenne estimée du nombre de sorties par an est de 20,4, avec de gros écarts (de 1 à 100...). La moyenne estimée du nombre de sortie par mois est équivalente, à 2,38 (de 0,5 à 10).

Formations / Stages

Plus de 38 % des répondantes (13) n'ont jamais suivi de stage de formation, les dates des derniers stages suivis, vont de 1993 à 2022 – Beaucoup de répondantes indiquent avoir suivi des stages récemment, en 2021 et 2022.

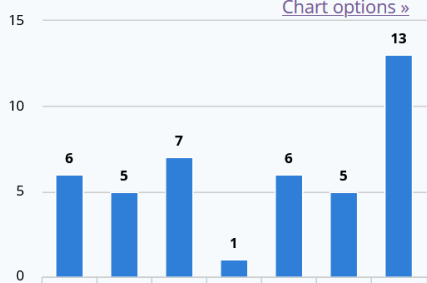
Au-delà des stages découverte, SFP1, SFP2, prépa initiateur, initiateur, certaines indiquent des stages SSF (équipier, chef d'équipe, gestion secours), biospéléologie, escalade artificielle, plongée souterraine, photo.

Nous avons 9 brevetées fédérales au sein de notre région (7 en spéléo et 2 en canyoning) 5 d'entre elles ont répondues aux questionnaires, soit le même nombre que celles à jour de leur recyclage.

Pratique :

Avez-vous déjà participé à un stage (EFS, EFC ou EFPS) ?

[Chart options »](#)



Découverte 6

SFP1 (formation technique) 5

SFP2 (perfectionnement) 7

Prépa initiateur 1

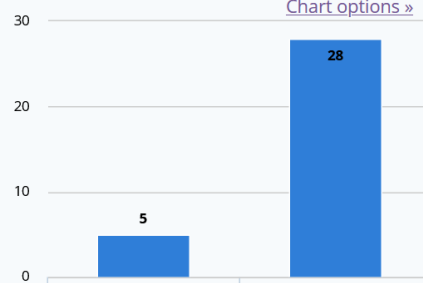
Initiatrice 6

autre 5

aucun 13

Etes-vous titulaire d'un brevet d'initiatrice et/ou monitrice en spéléo, canyon, plongée souterraine ?

[Chart options »](#)



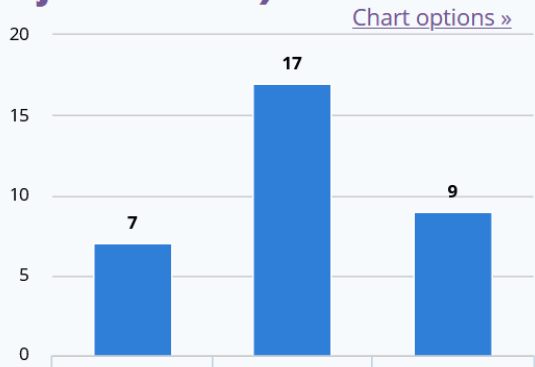
oui 5

non 28

Concernant la question à propos du projet de préparation du brevet d'initiatrice (ou de monitrice), il est intéressant de noter la part relativement importante de réponses indéçises (« je ne sais pas » : 9 réponses soient 27%).

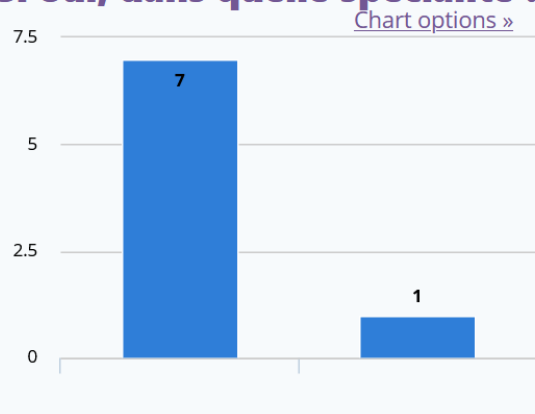
Il existe donc une marge de manœuvre pour former et inciter les pratiquantes à s'engager dans l'encadrement.

Envisagez-vous de passer un brevet fédéral d'initiatrice (ou monitrice si vous êtes déjà initiatrice) ?



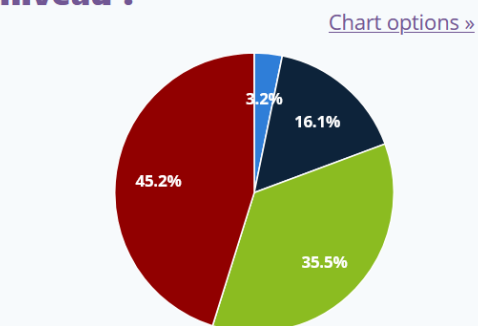
oui	7
non	17
je ne sais pas	9

Si oui, dans quelle spécialité ?



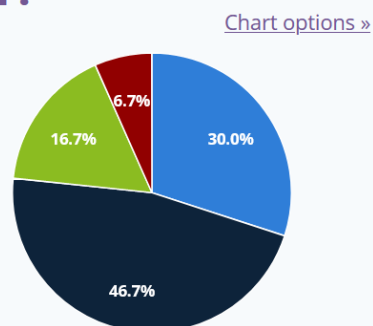
spéléologie	7
canyonisme	1

Pensez-vous en avoir le niveau ?



tout à fait d'accord	1
plutôt d'accord	5
pas vraiment d'accord	11
pas du tout d'accord	14

Est-ce que vous pensez avoir les moyens d'acquérir ce niveau ?



tout à fait d'accord	9
plutôt d'accord	14
pas vraiment d'accord	5
pas du tout d'accord	2

En accord avec le grand nombre de « non » et de « je ne sais pas » à la question précédente (*envisagez-vous de passer un brevet fédéral d'initiatrice ou de monitrice ?*), on retrouve un grand nombre de réponses négatives à la question « *Pensez-vous avoir le niveau pour accéder au brevet d'initiatrice ?* » (76 % du total des réponses). Ces propos semblent défaitistes, n'en sont toutefois pas fatalistes, car ils sont tempérés par les réponses à la question suivante, « *Pensez-vous avoir les moyens d'acquérir ce niveau ?* » : ici, les réponses positives représentent 70 %.

Les besoins :

A la question suivante, « *Selon vous, de quoi auriez-vous besoin pour acquérir le niveau d'entrée au brevet ?* », les réponses les plus courantes sont :

- le temps disponible (79%),
- la préparation technique (70%),
- la préparation physique (51%),
- la proximité des sites d'apprentissage (48%),
- la confiance en soi (48%).

Viennent ensuite, de façon plus anecdotique :

- les moyens financiers (33%),
- l'existence d'une dynamique d'entraînement ou de formation (27%),
- la disponibilité des personnes ressources pour transmettre les techniques (27%),
- la disponibilité des encadrant.e.s au niveau du club, ou à proximité (24%).

	+++	++	+	-
disponibilité des personnes ressources pour me transmettre les techniques	4	5	8	11
disponibilité des encadrant.e.s au niveau du club	4	4	4	16
disponibilité des encadrant.e.s à proximité	5	3	10	10
temps disponible	21	5	4	1
préparation physique	8	9	7	6
préparation technique	15	8	6	0
proximité des sites d'apprentissage	10	6	7	5
moyens techniques disponibles (matériel)	1	4	7	15
moyens financiers	4	7	8	11
existence d'une dynamique d'entraînement ou de formation	2	7	15	4
confiance en soi	8	8	7	5
autre	6	1	1	6

Les moyens techniques disponibles (matériel) sont évalués comme peu manquants.

Lorsque l'on demande à quelle échéance celles qui souhaitent passer le brevet d'initiatrice pensent le faire :

- 3 répondent dans un an

- 3 répondent dans 3 ans
- 7 dans plusieurs années (en moyenne, 5 ans).

A la question « *Si vous n'envisagez pas de passer de brevet, quelles en sont les raisons ?* », les réponses les plus marquées sont :

- les contraintes familiales (42%),
- les contraintes professionnelles (39%),
- le niveau technique (39%).

	+++	++	+	-
l'éloignement géographique des lieux de formation	8	2	4	5
l'aspect financier	4	4	4	7
le niveau technique	3	10	2	2
la forme physique	2	6	4	5
la durée de stage	3	5	5	4
contraintes professionnelles	10	3	2	4
contraintes familiales	10	4	2	3
pas d'intérêt, pas d'envie d'encadrer	7	2	3	7
autre	2	0	0	4

Parmi celles qui ont coché « autre », certaines précisent : un trop-plein de responsabilités associatives, ou bien une possibilité d'encadrer dans leur club sans avoir le brevet d'initiatrice, ou tout simplement, l'envie de continuer à pratiquer « en dilettante ».

A la question « *Connaissez-vous les aides financières mises en place pour participer aux stages ?* »,

11 pratiquantes répondent « non », soit tout de même un tiers. Ressortent aussi les disparités entre les différentes aides pratiquées (CSR, CDS, clubs...). Hormis une personne, aucune des répondantes ne paraît être au courant de l'aide au niveau national de 100€ accordée aux femmes par l'EFS

A la question « *Dans votre parcours, y-a-t'il des éléments déclencheurs qui ont influencé votre envie, ou, au contraire, qui vous ont dissuadée de devenir encadrante ? Lesquels ?* », presque toutes ont répondu de manière développée.

Parmi les éléments marquants :

- Dissuasifs :

- Les aspects organisationnels : le manque de temps, les moyens de garde des enfants, la gestion du stress, la durée du stage ;
- Les aspects sécuritaires : la responsabilité légale en cas d'accident (cité 5 fois) ;
- Les aspects physiques : « devoir prouver le double », le côté « gros bras ».

- Encourageants :
- Les aspects de partage : volonté de transmettre sa passion, devenir à son tour un « passeur » après avoir bénéficié de l'enseignement des encadrants, l'arrivée de nouveaux venus dans le club, ou bien le départ d'encadrants...
- Les aspects personnels : l'envie de se « dépasser », de montrer que les femmes sont capables, prendre en compte leurs spécificités physiques, se savoir pleinement autonome.

Enfin, un champ était laissé libre en fin de questionnaire pour *recueillir témoignages, suggestions, souhaits et envies*.

Certaines en ont profité pour souligner :

- le besoin d'acquérir un bon niveau physique et technique,
- le besoin d'accueil des enfants : stage avec animateur BAFA pour les gérer ?
- des suggestions d'amélioration :
- réfléchir à la proximité des stages,
- à leur durée, modulation (sur des week-ends répartis dans l'année),
- à l'adaptation du matériel aux formes et besoins féminins,
- à la hauteur des ancrages...
- les diverses contraintes personnelles : travail, famille, finances, âge
- leur non-désir d'être encadrante,
- le besoin de sérénité dans la pratique, la gestion du stress,
- leur implication à d'autres niveaux dans leur club (communication, logistique...)
- la diversité de leurs pratiques sportives et de loisirs,
- la difficulté d'accès au référentiel de l'initiateur.

En conclusion :

Il existe bien des freins sur lesquels nous ne pourrions pas – ou peu - agir (contraintes familiales, professionnelles, forme physique...), et d'autres sur lesquels on peut avoir un effet levier (formation technique, favoriser le leadership, info sur les aides financières...). L'envie de beaucoup de sondées de partager leur passion est une formidable chance pour nos clubs, il faut en profiter !

Et après ?

A la fin du questionnaire, il était proposé aux pratiquantes qui le souhaitaient d'être recontactées par les membres du groupe de travail, pour pouvoir approfondir certaines thématiques et pistes par un entretien téléphonique. Une dizaine d'entretiens ont été menés en ce sens.

Ces entretiens, d'une durée de 30 min à 1 heure, permettaient de balayer de nombreuses thématiques :

- les processus de décision des dates et lieux des sorties, l'organisation de la communication dans le club,
- le rôle de la pratiquante par rapport au groupe,
- l'expérience de l'équipement, l'élément déclencheur de la formation à l'équipement,
- les retours d'expériences sur les stages,
- la connaissance du référentiel de la formation d'initiateur,
- les besoins particuliers pour atteindre le niveau requis,
- les freins matériels et financiers.

Mais aussi d'aborder et d'échanger sur deux idées d'actions à éventuellement mettre en place :

- Organiser des week-ends locaux, ciblés sur un contenu technique avec des thèmes abordés définis à l'avance, et bien sûr une mise en pratique,
- La création d'une promo féminine de 4 à 6 personnes sur un à deux ans pour acquérir l'ensemble des prérequis pour entrer en formation d'initiateur.

Les entretiens nous ont permis de constater que les façons de fonctionner des différents clubs étaient très diverses ; que souvent, les pratiquantes :

- trouvent facile de solliciter leurs encadrants pour les former à l'équipement – même si cet apprentissage ne se fait pas systématiquement. Certaines se sont vu proposer spontanément de les former à l'équipement, tandis que pour d'autres cette spontanéité de transmission s'arrête à l'autonomie sur corde.
- se sentent pleinement intégrées dans leur club,
- se sentent autorisées à faire des propositions de sorties,

Les freins sont les mêmes que ceux cités dans le questionnaire : le manque de temps, la distance, les moyens financiers.

Cependant, après avoir entendu ces freins, et en interrogeant un peu plus les pratiquantes, revient très vite le sentiment de ne pas avoir le niveau technique suffisant.

Les deux propositions d'actions ont reçu un accueil très favorable :

- la « promo féminine » principalement des jeunes pratiquantes, qui apprécieraient l'aspect d'engagement fort, d'émulation dans le groupe, d'accompagnement en parallèle des clubs tout au long d'un parcours de formation ;

- les week-ends thématiques séduisent par leur plus grande polyvalence, facilitant l'accès à plus de pratiquantes, et permettant des inscriptions « à la carte » selon les disponibilités de chacune.

A aussi été abordée la question de la mixité au cours de ces stages : la mixité n'est pas un problème pour les licenciées consultées, toutefois réservée un événement ponctuel principalement aux féminines est un élément qui séduit. Ceci permettra notamment de promouvoir le leadership.

Ce travail a été élaboré par Anne Gavand – Annissa Quotb – Manon Morel – Marion Mongour